



> Finances

Les finances locales

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports d'éléments juridiques
Études de cas concrets

MODULE 1

OBJECTIFS

- > Comprendre les budgets et les comptes locaux.
- > Connaître les règles essentielles régissant l'élaboration et l'exécution des budgets locaux, le rôle de l'emprunt.

PROGRAMME

- > L'autonomie financière des collectivités territoriales.
- > Les ressources financières (impôts et dotations).
- > Les mécanismes d'élaboration du budget : établissement, vote...
- > Les budgets des collectivités territoriales (budget principal, budgets annexes).
- > Les contrôles sur les finances publiques locales.

MODULE 2

LE BUDGET : UN ACTE ANNUEL DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

PROGRAMME

- > Maîtriser ses ressources et explorer ses marges de manœuvre pour satisfaire ses objectifs : quel budget pour quel projet de territoire ? Quelles ressources pour quelles priorités ? La CAF brute et nette, le PPI, l'analyse financière et la prospective.
- > Les leviers en fonctionnement et en investissement.
- > L'élaboration budgétaire : un outil de gestion, de responsabilisation et de planification des ressources et moyens.
- > La vision en coût global, les opérations, les AP-CP, la comptabilité analytique.



Module 1 : 6 heures

Module 2 : 6 heures



Individuel : 480 € (prise en charge DIF Elus)
Groupe intra : 1500 €



Camille Batilliot
DGS Collectivité



PROCHAINES DATES :

Module 1 : 20 janvier 2022

Module 2 : 16 décembre 2021

Boulogne s/Mer - Calais - Dunkerque

> Contact

Aurélien Dekydtspotter

formation-elus@univ-littoral.fr

03 28 23 70 83